

Procès-verbal

Conseil d'établissement 2022-2023

Procès-verbal de la 2^e séance ordinaire du Conseil d'établissement du CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE PAVILLON-DE-L'AVENIR tenue le mardi 17 janvier 2023, à 16 h 30, au local 3012

Sont présents : M^{mes} Mélanie Binette

Élisabeth Côté Marie-Josée Dorval Jessica Francoeur Marie-Pier Lemieux Valérie Pelletier Mélissa Rousseau

MM. Gino Albert

François Bilodeau Alexandre Dumont Benoît Ouellet Dominic St-Pierre Sont absents :

Éric Bérubé Larry Hamilton

Louis-Marie Vaillancourt

1. Mot de bienvenue et vérification du quorum

Ouverture de l'assemblée à 16 h 30. Après vérification des présences, nous constatons que le quorum est atteint. M. Benoît Ouellet, directeur de centre, souhaite la bienvenue à tous et à toutes. De plus, M. Benoît Ouellet nous présente notre invité de la réunion, M^{me} Élisabeth Côté.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

CÉ 2022-2023_242

M. Benoît Ouellet procède à la lecture de l'ordre du jour.

M. Benoît Ouellet suggère de jumeler les points 5 et 8 en un seul point qui sera vu au début. Aucun point n'est ajouté, mais le point « **Autres points** » demeure ouvert.

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par M^{me} Valérie Pelletier et M^{me} Mélanie Binette.

Adopté à l'unanimité.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière rencontre

CÉ 2022-2023_243

Puisque le procès-verbal de la rencontre du 15 novembre 2022 a été acheminé avant la séance, M. Benoît Ouellet effectue un survol rapide de celui-ci.

Initiales : ______ -1-

L'adoption du procès-verbal de la séance du 15 novembre 2022 est proposée par M^{me} Mélissa Rousseau et appuyée par M^{me} Valérie Pelletier. **Adopté à l'unanimité.**

4. Suivi au procès-verbal

M. Benoît Ouellet confirme à M. Gino Albert que celui-ci a été élu Vice-Président lors de la dernière séance durant laquelle il était absent.

M. Benoît Ouellet mentionne également que le procès-verbal de la dernière réunion sera modifié afin d'y ajouter le déficit de 190 000 \$. Il précise que pour ce montant de déficit, environ 100 000 \$ constitue en une correction des revenus de l'année précédente.

M. Benoît Ouellet rappelle aux membres du Conseil d'établissement que les règles de fonctionnement amendées entreront en vigueur dès le 30 janvier 2023. La présentation de ces règles sera faite par les enseignants au début de la session d'hiver.

5. Rapport de mission : objectif Québec

M^{me} Élisabeth Côté se présente et nous explique le projet auquel elle a participé dernièrement. Du 3 au 14 octobre 2022, M^{me} Élisabeth Côté a voyagé en France dans le cadre du Mois du Québec. En effet, celle-ci a visité 9 villes afin de rencontrer des travailleurs, des étudiants et les familles de ceux-ci. Ce projet avait pour but de présenter le Centre de formation professionnelle dans tous ces aspects afin d'offrir la possibilité aux gens de la France de venir étudier chez nous.

Afin de mieux comprendre ce projet et en connaître tous les détails, nous vous invitons à visualiser la présentation de M^{me} Élisabeth Côté. Vous trouverez celle-ci en pièce jointe.

6. Dons faits au pavillon (Électromécanique, Électricité et Mécanique)

M. Benoît Ouellet explique au Conseil d'établissement que plusieurs de nos secteurs d'enseignement ont reçu des commandites de la part des entreprises.

En effet, le secteur de l'électricité a reçu plusieurs commandites sous forme de biens à remettre aux élèves s'étant le plus démarqués durant leur cours au niveau de l'assiduité. De plus, le secteur de Pâtes et papiers a également reçu une commandite de 4 000 \$.

Tous les détails se retrouvent dans les tableaux suivants :

Secteur Électricité					
Donateurs	Montant				
Électriciens Desjardins	1 100 \$				
Camillien Charron 92	200 \$				
Collin et Dubé	100 \$				
Les entreprises électriques Alain Pelletier	100 \$				
Raynald Asselin inc.	75 \$				
Wesco Rimouski	150 \$				
Lumen RDL	100 \$				

https://cskamloup365.sharepoint.com/sites/RAVE-Conseildtablissement/Documents partages/2022-2023/2023-01-17/PV_17 janv 2023.docx Initiales: _______ -2

Secteur Pâtes et papiers	
Donateurs	Montant
Caisse populaire Desjardins de Rivière-du-Loup	4 000 \$

M. Gino Albert, d'Univers Emploi, mentionne à M. Benoît Ouellet qu'un budget est disponible à son organisme si jamais le besoin est présent.

L'acceptation de ces montants est proposée par M. Dominic St-Pierre et appuyée par M. Gino Albert.

7. L'état des inscriptions pour la rentrée de fin janvier 2023

M. Benoît Ouellet nous confirme que certains groupes sont déjà confirmés pour la session d'hiver qui débutera à la fin janvier. Voici un résumé de ces groupes :

- Un groupe de 20 élèves en Charpenterie;
- Un groupe de 9 élèves en Cuisine du marché;
- Un groupe de 21 élèves en Électricité;
- Un groupe de 10 élèves en Plomberie;

Le groupe de APED ne débutera malheureusement pas par manque d'inscriptions.

8. Activité de recrutement international à venir

Ce point a été jumelé avec le point 5. Pour en connaître les détails, veuillez vous référer directement au point 5 et à la présentation de M^{me} Élisabeth Côté en pièce jointe.

9. Demande de commandites pour le Gala Méritas 2022-2023

M. Benoît Ouellet confirme que le Gala de Méritas 2022-2023 aura bien lieu cette année. En effet, il en profite pour demander l'autorisation au Conseil d'établissement la possibilité de produire des demandes de commandites aux entreprises pour financer ce Gala.

M^{me} Valérie Pelletier L'autorisation proposée est appuyée par M^{me} Marie-Pier Lemieux.

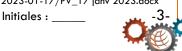
10. Autres points

a) Bal de finissants

M^{me} Marie-Pier Lemieux propose d'ajouter le point du bal de finissants à cette rencontre. En effet, celle-ci nous parle de la forte demande afin de remettre sur pied un bal de finissant cette année. M. Benoît Ouellet lui mentionne que ce projet est une bonne idée et qu'il sera possible pour elle de le mentionner à M. Dominic Roy, technicien en loisir, lors de la prochaine rencontre du comité d'organisation d'activités au sein de notre centre.

11. Période de questions du public

Il n'y a pas de public lors de cette séance.



12.	Date	de	la	prochaine	rencontre
-----	------	----	----	-----------	-----------

La prochaine rencontre aura lieu le mardi 28 février 2023, à 16 h 30, au local 3012.

13. Clôture de la séance

Tous les points ayant été épuisés, M^{me} Valérie Pelletier et M^{me} Mélanie Binette proposent la levée de la séance à 17 h 25.

Mélanie Binette, présidente Benoît Ouellet, directeur

BO/if

p.j. 1